

## Formation de secourisme pour les usagers de deux roues motorisés (moto, 125cm<sup>3</sup>, cyclo, scoot...)

*en moto, seuls ou en groupe nous sommes vulnérables,  
en remontant les files, l'accident nous est facilement accessible  
dès les premiers instants, les bons gestes sont vitaux...*

...faites un stage d'une journée et demie permettant d'obtenir le diplôme PSC1\*, pour aider et sauver des vies en toutes circonstances: en famille, au travail, mais surtout...

Une demi journée sera consacrée à la pratique **en simulant différentes situations d'accident de moto sur une piste fermée à la circulation.**

Des gestes spécifiques seront enseignés par des professionnels rompus à ces techniques: **retrait de casque, retournement en urgence, victime traumatisée ...**

**Vous saurez désormais réagir efficacement.**

Lieu du stage: à proximité de Rennes

Coût : 45€ / personne

Session	dates	horaires
1	28/03/2015	8h15 - 17h30
	04/04/2015	8h45 - 12h
2	20/06/2015	8h15 - 17h30
	27/06/2015	8h45 - 12h

\* PSC1: Prévention et Secours Civiques de niveau 1



## BULLETIN D'INSCRIPTION STAGE DE SECOURISME AXÉ DEUX ROUES MOTORISÉS PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES NIVEAU 1

*Cocher la session choisie :*

■ Session 1 : 28 mars et 4 avril 2015    ■ Session 2 : 20 et 27 juin 2015

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Date de naissance : ...../...../.....  
CP & Ville : ..... Lieu de naissance: .....  
Courriel : .....@..... Tél fixe et/ou portable : ...../.....

### RÈGLEMENT

*Tout stagiaire doit respecter le présent règlement dont il déclare avoir parfaite connaissance et avoir reçu un exemplaire.*

- Le stagiaire s'inscrit pour la durée complète de la formation sur un samedi et le samedi matin suivant, et s'engage à être présent à la session 1 ou session 2 **selon la case cochée plus haut**. Prévoir son repas pour le déjeuner.
- La collecte des informations d'état civil du stagiaire est impérative pour qu'un diplôme officiel lui soit remis.
- Le stagiaire s'engage à verser des frais de 20€ lors de l'inscription  
Par chèque à l'ordre de FFMC 35, accompagné du présent formulaire complété et signé.
- Chaque session de stage est prévue pour un maximum de 10 stagiaires, les inscriptions seront prises en compte selon leur date de réception, le cachet de la poste faisant foi.
- Si le nombre suffisant de stagiaires (10 personnes) n'est pas réuni, le stage sera annulé, les frais d'inscriptions seront restitués.
- La FFMC35 peut être amenée à annuler ce stage pour des raisons indépendantes de sa volonté, elle s'efforcera de prévenir les personnes inscrites dans des délais raisonnables, et s'engage à rembourser sans délai leurs frais d'inscription.

Je m'engage à respecter les exigences suscitées, ainsi que les règles de fonctionnement général de la formation.

Fait à : ..... le : ...../...../..... 2015

Signature :

Nous collectons vos données personnelles pour nos propres besoins, en aucun cas, nous ne les communiquerons à des tiers autres que les intervenants de cette formation (Union Départementale des Sapeurs Pompiers). Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à : FFMC35 / PSC1 - 138, rue de Lorient - 35000 - RENNES / fmc35@fmc.fr